



MINUTE SSE

Un EPI efficace est un EPI adapté et bien utilisé !

Une nouvelle campagne de sensibilisation de l'INRS qui va nous permettre d'illustrer la nôtre...

Mal utilisés, les équipements de protection individuelle (EPI) sont inefficaces. Pour sensibiliser les travailleurs et leurs employeurs aux bonnes pratiques liées à leur utilisation, l'INRS propose une série de 4 nouvelles affiches.

Gants, masques, bouchons d'oreille, chaussures de sécurité, combinaisons..., l'INRS, à travers une nouvelle campagne d'affiches sur le thème des super-héros, rappelle que, pour être efficaces, les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être adaptés et utilisés correctement.

Comment bien utiliser un EPI ?

Plusieurs conditions doivent être réunies :

- Les EPI ne doivent pas être endommagés. Gants troués, combinaisons déchirées... doivent être remplacés. Ils ne garantissent plus la protection attendue.
- Les EPI doivent être correctement portés. Un bouchon d'oreille mal introduit dans le conduit auditif n'affaiblit pas suffisamment le bruit auquel est exposé le travailleur.
- Les EPI ne doivent pas être rapportés au domicile. Gants, combinaisons, chaussures de sécurité... peuvent transporter des polluants, bactéries et autres virus. Il faut les enlever après le travail, les stocker dans un vestiaire et les faire nettoyer selon la notice d'instructions.
- Les EPI à usage unique ne doivent être portés qu'une seule fois. L'efficacité de masques ou de charlottes à usage unique est limitée dans le temps et ils doivent être jetés après utilisation.
- Les EPI doivent être utilisés conformément aux indications figurant dans leur notice d'instructions et leur marquage

La Santé, Sécurité et l'Environnement sont notre priorité !

EPI
Équipement
de protection
individuelle

Il ne suffit pas de porter un EPI,
assurez-vous qu'il soit
correctement porté.

INRS Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles - 12, rue des Minimes 91000 Evry - www.inrs.fr - Téléphone : 01 69 15 55 00

EPI
Équipement
de protection
individuelle

Vérifiez l'état de vos EPI.
Un EPI abîmé ne doit pas être utilisé.

INRS Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles - 12, rue des Minimes 91000 Evry - www.inrs.fr - Téléphone : 01 69 15 55 00

EPI
Équipement
de protection
individuelle

Jetez vos EPI à usage unique.
Les EPI jetables ne servent qu'une seule fois.

INRS Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles - 12, rue des Minimes 91000 Evry - www.inrs.fr - Téléphone : 01 69 15 55 00

EPI
Équipement
de protection
individuelle

N'oubliez pas d'enlever vos EPI
pour ne pas rapporter
de polluants chez vous
ou en dehors du lieu de travail.

INRS Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles - 12, rue des Minimes 91000 Evry - www.inrs.fr - Téléphone : 01 69 15 55 00